



RCS : QUIMPER
Code greffe : 2903

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de QUIMPER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 00361
Numéro SIREN : 338 896 350
Nom ou dénomination : GORIOUX - FARO ET ASSOCIE

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2014 sous le numéro de dépôt 1878

PC ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
De la Région de RENNES
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 8.000 Euros
477 885 859 R.C.S RENNES

S.A.R.L. GORIOUX FARO & ASSOCIES
11, rue Félix Le Dantec
CS 82004
29018 QUIMPER Cedex

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION ET DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
GORIOUX FARO & ASSOCIES, SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE EN
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société GORIOUX FARO & ASSOCIES, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

Aux associés,

En ma qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision des associés, j'ai établi le présent rapport afin :

de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;

de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine

professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

L'analyse des comptes annuels de votre société concernant l'exercice clos le 31 décembre 2013 fait apparaître les éléments suivants :

le bénéfice de l'exercice 2013 s'établit à 309 254 euros pour un chiffre d'affaires de 1 318 458 euros, le bénéfice de l'exercice précédent s'élevait à 131 418 euros ;

la marge brute globale et la valeur ajoutée ont progressé au cours de l'exercice ;

la situation financière est saine, les capitaux propres s'élevant à 1 422 995 euros au 31 décembre 2013 et la trésorerie est positive à hauteur de 196 543 euros.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

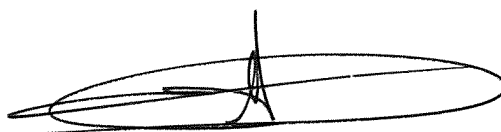
à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social ni n'ai relevé d'avantages particuliers.

Sur la base de mes travaux, nous j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à RENNES, le 27 mai 2014

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping oval shape with a vertical line through the center, and a horizontal line extending to the left.

Patrice CARRE

Commissaire aux Comptes